

**BANQUE PASCHE MONACO**

au capital de 5.600.000 euros  
Siège Social : 7, boulevard des Moulins - MC 98000 Monaco

**BILAN AU 31 DECEMBRE 2007**  
**(en euros)**

<b>ACTIF</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
Caisse, banques centrales, CCP .....	3 733 226,55	3 008 710,63
<b>Créances sur les établissements de crédits : .....</b>	<b>223 715 908,48</b>	<b>135 102 129,11</b>
A vue .....	82 298 237,92	82 305 865,86
A terme .....	141 417 670,56	52 796 263,25
<b>Créances sur la clientèle : .....</b>	<b>4 856 897,49</b>	<b>6 021 946,13</b>
Comptes ordinaires débiteurs.....	2 049 402,44	2 503 615,53
Autres concours à la clientèle .....	2 807 495,05	3 518 330,60
Immobilisations incorporelles .....	43 000,03	35 198,21
Immobilisations corporelles .....	183 231,94	120 191,74
Autres actifs.....	149 674,64	105 491,12
Comptes de régularisation .....	401 875,32	416 551,81
<b>Total de l'Actif .....</b>	<b>233 083 814,45</b>	<b>144 810 218,75</b>
<b>PASSIF</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
<b>Dettes envers les établissements de crédits : .....</b>	<b>1 941,44</b>	<b>1 342 649,06</b>
A vue .....	1 941,44	1 342 649,06
A terme .....		
<b>Comptes créditeurs de la clientèle : .....</b>	<b>223 984 053,32</b>	<b>134 583 452,36</b>
A vue .....	47 180 770,76	53 893 544,99
A terme .....	176 803 282,56	80 689 907,37
Autres passifs .....	609,80	609,80
Comptes de régularisation .....	1 126 602,89	987 108,50
Provisions pour risques et charges.....		150 000,00
Fonds pour Risques Bancaires Généraux .....		
<b>Capitaux propres : .....</b>	<b>7 970 607,00</b>	<b>7 746 399,03</b>
Capital souscrit .....	5 600 000,00	5 600 000,00
Réserves .....	93 486,83	93 486,83
Report à nouveau.....	2 052 912,20	1 610 633,54
Résultat de l'exercice.....	224 207,97	442 278,66
<b>Total du Passif.....</b>	<b>233 083 814,45</b>	<b>144 810 218,75</b>

**HORS BILAN AU 31 DECEMBRE 2007**  
(en euros)

	<b>2007</b>	<b>2006</b>
<b>1. ENGAGEMENTS DONNES</b>		
Engagements de financement .....	1 469 476,98	919 098,55
Engagements de garantie.....	353 411,34	882 541,86
Engagements sur titres/devises .....	153 461,06	15 171,05
<b>2. ENGAGEMENTS RECUS</b>		
Engagements de financement .....		
Engagements de garantie.....	1 289 789,15	961 605,01
Engagements sur titres/devises .....	149 670,05	15 151,52

**COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2007**  
(en euros)

	<b>2007</b>	<b>2006</b>
+ Intérêts et produits assimilés .....	6 448 416,03	3 574 037,35
- Intérêts et charges assimilées.....	- 4 917 874,05	-2 391 046,75
+ Produits sur opérations de crédit-bail et assimilées.....		
- Charges sur opérations de crédit-bail et assimilées .....		
+ Produits sur opérations de location simple.....		
- Charges sur opérations de location simple .....		
+ Revenus des titres à revenu variable .....		
+ Commission (produits) .....	1 511 401,06	2 280 658,67
- Commission (charges).....	-533 494,31	-409 966,35
+/-Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	206 130,37	263 729,18
+/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés .....		
+ Autres produits d'exploitation bancaire.....		21 109,85
- Autres charges d'exploitation bancaire .....	-17 899,07	-4 591,46
<b>PRODUIT NET BANCAIRE.....</b>	<b>2 696 680,03</b>	<b>3 333 930,49</b>
- Charges générales d'exploitation .....	-2 429 805,06	-2 612 081,69
- Dotations aux amortissements.....	-93 807,47	-85 431,43
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION .....</b>	<b>173 067,50</b>	<b>636 417,37</b>
+/- Coût du risque .....		
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION.....</b>	<b>173 067,50</b>	<b>636 417,37</b>
+/- Gains ou pertes sur actifs immobilisés .....		
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT .....</b>	<b>173 067,50</b>	<b>636 417,37</b>
+/- Résultat exceptionnel .....	8 028,24	28 532,79
- Impôt sur les bénéfices .....	-114 505,12	-222 034,60
+/- Dotation/reprises de FRBG et provisions réglementées.....	157 617,35	-636,90
<b>RESULTAT NET .....</b>	<b>224 207,97</b>	<b>442 278,66</b>

---

---

**NOTE ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS****I – Principes comptables et méthodes d'évaluation**

Les méthodes générales d'enregistrement propres à la réglementation applicable aux établissements de crédit et prévues par les instructions du Comité de la Réglementation Bancaire sont appliquées. (cf. règlements 91/05 et 91/01 du 16 janvier 91 modifié par les règlements 92/05, 93/06, 94/03, 94/05 et 2000-02). Il en est de même des avis et recommandations du Conseil national de la comptabilité (CNC) : règlement du comité de la réglementation comptable n° 99.03, avis du Conseil national de la comptabilité n° 00-07 et Règlement n° 2000-03 du 4 juillet 2000, relatifs aux documents de synthèse individuels des entreprises relevant du comité de la réglementation bancaire et financière.

Conformément aux instructions données par le dernier règlement cité (2000-03), l'annexe fournit une ventilation par nature des postes significatifs qui composent les différentes rubriques de ces états de synthèse.

**1.1 Créances et dettes**

Des provisions pour créances douteuses sont constituées quand apparaît un risque probable de non-recouvrement total ou partiel. Les provisions affectées à des encours spécifiques sont comptabilisées en déduction de l'actif. La Banque examine périodiquement la situation des différents dossiers et procède à l'ajustement des dotations en conséquence.

Les intérêts sont comptabilisés au Compte de Résultat prorata temporis. Les commissions sont comptabilisées dès l'enregistrement comptable des transactions les ayant générées.

**1.2 Immobilisations incorporelles et corporelles**

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements ont été pratiqués selon la méthode linéaire sur leur durée probable d'utilisation, et en vertu des taux couramment admis.

**1.3 Portefeuilles de titres et Instruments financiers à terme**

Dans le cadre de son activité de gestion, la banque a été amenée à traiter des opérations de change à terme, pour le compte de sa clientèle.

La banque ne détient pas de portefeuille de titres pour compte propre, qu'il s'agisse de titres de transaction, de placement ou d'investissement.

**1.4 Réévaluation / conversion des opérations en devises**

Conformément aux dispositions des règlements 89/01 et 90/01, les créances, les dettes, les engagements hors bilan exprimés en devises sont convertis au cours de change officiel à la date de clôture de l'exercice.

Les produits et charges en devises sont convertis en Euros avec comme référence le cours au comptant en vigueur le jour des transactions.

Les contrats de change à terme sont évalués avec comme référence le cours à terme restant à courir, à la date de clôture de l'exercice.

Les produits et pertes de change dégagés des opérations conclues en devises sont portés au Compte de Résultat.

## II – Comparabilité des comptes

Aucun changement de méthode comptable sur l'exercice en cours n'est venu affecter la comparabilité des comptes avec ceux des exercices précédents.

En termes de fiscalité, la banque a dégagé un chiffre d'affaires sur Monaco inférieur à 75 %, ainsi, selon les dispositions fiscales monégasques, elle demeure dans le champ d'application de l'impôt sur les bénéfices.

## III – Informations sur les postes du bilan, du hors bilan et du compte de résultat

### 3.1 Informations sur les postes du bilan

- Opérations avec la clientèle et avec les établissements de crédit (créances et dettes)

Les créances et dettes, exprimées en milliers d'euros se ventilent selon leur durée restant à courir comme suit :

#### Ventilation des Créances et Dettes suivant la durée résiduelle

Rubrique	durée < 3 mois	3 mois < durée <1an	1an< durée < 5ans	durée >5 ans
Caisse, banques centrales, CCP	3 733			
Créances sur les Établissements de crédits				
à vue :	82 298			
à terme :	141 417			
Comptes ordinaires débiteurs	2 049			
Autres concours à la clientèle	175	1 135	1 026	471
Dettes envers les Etablissements de crédits	2			
Comptes créditeurs de la Clientèle	217 351			

Les opérations réalisées avec des entreprises liées (Groupe CIC) ou avec lesquelles il existe un lien de participation (Banque Pasche SA) s'élèvent au 31 décembre 2007 à 217 350 Keuros pour les créances sur les établissements de crédit.

- Les Immobilisations (en milliers d'euros)

Type d'immobilisation	Montant brut au 1 <sup>er</sup> janvier 2007	Acquisit./ (Cessions)	Reclassement	Dotations aux amort.	Amort. cumulés au 31.12.07	Valeur résiduelle au 31.12.07
<b>Immobilisations incorporelles :</b>						
- Frais d'établissement et autres Immobilisations incorporelles	234	32		(34)	(189)	43
<b>Immobilisations corporelles :</b>						
- Agencements, installations et autres Immobilisations corporelles	536	133		(60)	(426)	183
<b>Total immobilisations</b>	<b>770</b>	<b>165</b>	<b>-</b>	<b>(94)</b>	<b>(615)</b>	<b>226</b>

Au niveau des acquisitions, l'exercice a été marqué par l'extension du parc informatique et la mise en place de nouveaux progiciels. L'année 2007 a été aussi marquée par la finition de l'agencement des nouveaux locaux, abritant les activités administratives et le back office.

- Provisions constituées en couverture d'un risque de contrepartie (à l'actif et au passif)

Le montant total des créances douteuses au terme de l'exercice 2007 représente 1 058 Keuros.

Ce montant est intégralement provisionné.

- Fonds pour Risques Bancaires Généraux

Aucune affectation n'a eu lieu au cours de l'exercice 2007. Les Fonds pour Risques Bancaires Généraux avaient été dissous en 2002 et ce, conformément à la politique du Groupe.

- Actionnariat et capitaux propres

A fin décembre 2007, le capital social de la banque se compose de 350'000 actions de 16 euros chacune, soit 5 600 000 euros. La participation de l'actionnaire principal, la Banque Pasche S.A. (Genève) s'élève à 56,88 %.

Le résultat de l'exercice comptable de l'établissement ressort en bénéfice de 224.207,97 Euros.

- Autres postes du bilan

- Intérêts courus ou échus, à recevoir ou à payer inclus dans les postes du bilan au 31.12.2007 (en milliers d'euros)

Postes	Montants Euros	Montants devises	Total
<b>Actif</b>			
Créances sur les Etablissements de Crédit	1 056	64	1 120
<b>Total inclus dans les postes de l'actif</b>	<b>1 056</b>	<b>64</b>	<b>1 120</b>
<b>Passif</b>			
Dettes envers les établissements de crédit	-	2	2
Comptes Créiteurs de la clientèle	842	56	998
<b>Total inclus dans les postes du passif</b>	<b>842</b>	<b>58</b>	<b>1 000</b>

- Comptes de régularisation et Divers

Le tableau ci-dessous donne par catégories d'opérations le détail des comptes de régularisation et autres comptes actifs et passifs (en milliers d'Euros) :

Postes	Comptes de l'actif	Comptes du passif
Charges constatées d'avance	60	
Produits à recevoir	81	
Charges à payer		1 126
Comptes d'ajustement sur devises	-	
<b>Total Comptes de Régularisation</b>	<b>141</b>	<b>1 126</b>
Débiteurs divers (TVA à récupérer, etc)	90	
Créditeurs divers (TVA à payer, etc)		
<b>Total Autres</b>	<b>90</b>	

### 3.2 Information sur le Hors-Bilan, sur les instruments financiers à terme et sur les autres engagements

- Garanties données et reçues

<b>Garanties données</b>	<b>En milliers d'Euros</b>
Engagements de financement	1 469
Engagements d'ordre de la clientèle	353
<b>Garanties reçues</b>	<b>En milliers d'Euros</b>
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit	1 290

Les engagements donnés d'ordre de la clientèle sont intégralement couverts par le nantissement des actifs des clients concernés.

Au niveau des garanties reçues, la Banque Pasche Monaco bénéficie pour son loyer d'une caution de la Banque Pasche S.A. Genève à hauteur de 40 Keuros.

- Instruments financiers à terme

Contrats de change non dénoués au 31/12/2007 (en milliers d'euros)

<b>Postes</b>	<b>A recevoir</b>	<b>A livrer</b>
Euros à recevoir, devises à livrer	153	
Devises à recevoir, Euros à livrer		
Devises à recevoir, devises à livrer		
Devises à livrer, devises à recevoir		150
<b>Total opérations de change à terme</b>	<b>153</b>	<b>150</b>

Ces opérations sont uniquement réalisées pour compte de la clientèle, la Banque ne réalisant aucune opération de ce type pour compte propre.

### 3.3 Informations sur les postes du compte de résultat

- Produits et charges d'intérêts (en euros)

	<b>Charges</b>	<b>Produits</b>
Etablissements de crédit		6 147 773,10
Clientèle	4 917 874,05	300 642,93
<b>Total</b>	<b>4 917 874,05</b>	<b>6 448 416,03</b>

- Ventilation des Commissions pour l'exercice 2007 (en milliers d'Euros)

<b>Rubriques</b>	<b>Charges</b>	<b>Produits</b>
Opérations de change		
Opérations avec la clientèle	313	1 231
Prestations de services financiers (com. de gestion, ddg, etc)	220	414
Autres opérations diverses de la clientèle (cartes bleues, com s/credit, etc)		73
<b>Total commissions</b>	<b>533</b>	<b>1 718</b>

- Charges générales d'exploitation (en milliers d'euros)	
Frais de personnel	1 085
Dont charges sociales	296
Autres frais administratifs	1 168
Rémunération d'intermédiaires	177
<b>Total charges générales d'exploitation</b>	<b>2 430</b>

#### IV – Autres informations

##### 4.1 Effectif

L'effectif rémunéré de la banque était de 16 personnes au 31 décembre 2007.

##### 4.2 Résultats financiers de la société au cours des trois derniers exercices

Nature des indications (en milliers d'EUR)	2007	2006	2005
<b>1. Situation financière en fin d'exercice</b>			
Capital social	5600	5 600	5 600
Nombre d'actions émises	350 000	350 000	350 000
<b>2. Résultat global des opérations effectuées</b>			
Produit net bancaire	2697	3334	3520
Résultat brut d'exploitation	173	636	841
Coût du risque			(150)
Résultat d'exploitation	173	636	691
Résultat courant avant impôts	173	636	691
Résultat exceptionnel	8	28	11
Impôts sur les bénéfices	(115)	(222)	(226)
Dotations / reprises de provisions	158	–	–
Résultat net	224	442	454
Montant des bénéfices distribués	–	–	–

##### 4.3 Ratios prudentiels

- Ratio de Solvabilité

Ce ratio s'applique sur base consolidée conformément au règlement n° 2000-03 du 6 septembre 2000 et notre établissement est dispensé de la production à la Commission bancaire de l'état 4008 correspondant.

- Ratio des Fonds Propres et des ressources permanentes

Le règlement CRB n° 86-17 qui avait institué la remise de cet état a été abrogé par arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances et de l'Emploi en date du 28 juin 2007.

- Coefficient de liquidité

Ce coefficient permet de suivre et de contrôler la faculté d'un établissement à rembourser notamment ses dépôts exigibles à très court terme. Les modalités de calcul et les objectifs de ratios ont été définis par le règlement CRB 88/01 modifié.

Ainsi au 31.12.07, la liquidité à 1 mois par rapport aux exigibilités à 1 mois était pour la banque de 225 %, le minimum requis étant de 100 %.

- Contrôle des grands risques

L'objectif poursuivi par la réglementation bancaire est de diviser les risques de chaque établissement bancaire et de proportionner chacun d'eux à son assise financière afin d'être toujours en mesure de faire face à la défaillance d'une entreprise (cf.CRB 93/05).

La surveillance de ce ratio se fait sur une base individuelle par la Banque Pasche Monaco SAM ainsi que sur une base consolidée au niveau de la Lyonnaise de Banque.

- Surveillance des risques de marché

La surveillance des risques de marchés introduite par les règlements CRB 95/02, 96/08 et 97/02 est exercée de manière individuelle par la Banque Pasche Monaco S.A.M. Cette surveillance est également exercée sur une base consolidée au niveau de la maison mère, la Banque Pasche SA.

#### ***2.4 Réserves obligatoires***

Au 31.12.2007, les réserves obligatoires placées auprès de la Banque de France s'élevaient à 2 965 Keuros incluant l'abattement forfaitaire de 100 Keuros.

RAPPORT GENERAL DES  
COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2007

Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions légales en vigueur, nous vous rendons compte, dans le présent rapport, de la mission générale et permanente, qui nous a été confiée par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 mai 2005 pour les exercices 2005, 2006 et 2007.

Les états financiers et documents sociaux, arrêtés par votre Conseil d'Administration, ont été mis à notre disposition dans les délais légaux.

- le total du bilan s'établit à ..... 233.083.814,45 €

- le compte de résultat fait  
apparaître un résultat net  
bénéficiaire après impôt de ..... 224.207,97 €

Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, a été accomplie selon les normes professionnelles et en faisant application des règles relatives au contrôle des établissements relevant de la réglementation bancaire. Elle nous a conduits à examiner les opérations réalisées par votre société pendant l'exercice 2007, le bilan au 31 décembre 2007, le compte de résultat de l'exercice et l'annexe, clos à cette date.

Ces documents ont été établis suivant les dispositions légales et réglementaires et au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent.

Nous avons vérifié les divers éléments composant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour leur évaluation et pour la discrimination des charges et produits.

Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises, qui prévoient que nos travaux soient planifiés et réalisés de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne sont pas entachés d'irrégularités significatives.

Une révision comptable comprend l'examen, par sondages, de la justification des montants, des principales estimations retenues par la direction de la société, des informations contenues dans les états financiers, de l'appréciation des principes comptables utilisés ainsi que la vérification de la présentation d'ensemble de ces éléments.

Nous avons aussi vérifié les informations financières contenues dans le rapport de votre Conseil d'Administration, la proposition d'affectation des résultats et le respect des dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement de votre société.

A notre avis, les états financiers au 31 décembre 2007, soumis à votre approbation, reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, la situation active et passive de votre société au 31 décembre 2007 et le résultat de l'exercice de douze mois clos à cette date.

Monte-Carlo, le 14 avril 2008.

Les Commissaires aux Comptes,

André GARINO.

Roland MELAN.

Le rapport de gestion est tenu à la disposition du public auprès du siège social de la Banque Pasche Monaco - 3-7, boulevard des Moulins à Monaco.